

**PREMIER AVIS (avant le 10 mai 2021 au plus tard)  
et DEUXIÈME AVIS (8 jours après le 25 mai 2021)**

**PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER**

Communes de Saint-Laurent du Var, La Gaude, Saint-Jeannet, Gattières, Carros et le Broc et Nice

**Enquête publique relative à la modification du statut de la RM 6202 bis consistant au retrait du caractère de route express du PK 0+000 au PK 15+060.**

Par arrêté préfectoral n°2021-35 en date du 29 avril 2021, l'ouverture d'une enquête publique pour **la modification du statut de la RM 6202 bis consistant au retrait du caractère de route express du PK 0+000 au PK 15+060** a été promulguée.

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre État membre de l'Union européenne.

L'enquête publique se déroulera du 25 mai 2021 au 21 juin 2021 inclus (soit 28 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé à la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), Service Déplacement Risques et Sécurité, Bâtiment Cheiron, 147, route de Grenoble 06286 Nice Cedex 3.

Le commissaire enquêteur recevra le public, à la direction départementale des territoires et de la mer, Service Déplacement Risques et Sécurité, Bâtiment Cheiron, 147, route de Grenoble 06286 Nice Cedex 3, lors des permanences suivantes :

Date	Heure
- 25 mai 2021	- 9h00 à 12h00
- 2 juin 2021	- 14h00 à 17h00
- 10 juin 2021	- 9h00 à 12h00
- 21 juin 2021	- 14h00 à 17h00

La personne responsable du projet est :

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer  
Service de l'État dans les Alpes-Maritimes  
Direction départementale des territoires et de la mer  
CADAM - Service déplacements risques sécurité / Pôle Sécurités Déplacements Crise  
147 boulevard du Mercantour  
06286 Nice Cedex 3

Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, à la direction départementale des territoires et de la mer, Service Déplacement Risques et Sécurité, Bâtiment Cheiron, 147, route de Grenoble 06286 Nice Cedex 3 , pendant toute la durée de l'enquête, afin que le public puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture habituelles de la DDTM 06 et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les pièces du dossier d'enquête publique seront accessibles à partir du lien disponible sur le site de la préfecture où le dossier d'enquête publique est par ailleurs consultable :

<https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>

Les observations et remarques peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, avec la mention « Ne pas ouvrir », à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur de l'enquête publique relative à la modification du statut de la RM 6202 bis consistant au retrait du caractère de route express sur l'ensemble de son linéaire.

Direction départementale des territoires et de la mer, Service Déplacement Risques et Sécurité,  
147 route de Grenoble 06286 Nice Cedex

ou par email à l'adresse suivante : [psdc.sdrs.ddtm-06@equipement-agriculture.gouv.fr](mailto:psdc.sdrs.ddtm-06@equipement-agriculture.gouv.fr)